



ARRETE MUNICIPAL

CNR/WB/DH

N° 027-2023

Objet : Branchement au réseau BT en souterrain

Le Maire de la Commune de Touques,

Vu le code de la route,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande faite par Madame MARQUE Sandra de la société SPIE Citynetworks, d'effectuer des travaux de branchement au réseau BT en souterrain pour M Jeans, rue des Chèvrefeuilles, le 6 avril 2023,

Considérant la nécessité d'autoriser la société SPIE Citynetworks à procéder à ces travaux, rue des Chèvrefeuilles, le 6 avril 2023,

Sur proposition du Directeur Général des Services,

ARRETE

Article 1 : La société SPIE Citynetworks est autorisée à exécuter les travaux précités, rue des Chèvrefeuilles, le 6 avril 2023.

Article 2 : Pendant cette période, la société SPIE Citynetworks sera autorisée à intervenir sur la chaussée qui sera fermée à la circulation. Le stationnement sera strictement interdit aux abords des lieux d'intervention afin de permettre l'exécution des travaux.

Article 3 : La société SPIE Citynetworks mettra en place tous les panneaux nécessaires à l'information et à la sécurité des usagers en amont et en aval du chantier.

Article 4 : La société SPIE Citynetworks devra impérativement remettre en l'état la chaussée.

Article 5 : Copie du présent arrêté sera transmise à la Police Nationale, aux Pompiers de Touques, aux Services Techniques Municipaux et à la société SPIE Citynetworks.

Fait à Touques, le 05/04/2023

Le Maire,


Colette NOUVEL ROUSSELOT

